

▪ **Résumé du projet (750 mots maximum)**

Préciser les problématiques et objectifs scientifiques, la méthodologie, les rôles respectifs des membres dans le projet, les résultats attendus et la valorisation envisagée.

*Prière de mentionner également si l'action entre les unités est émergente, dans la continuité de collaborations passées ou en soutien d'un projet en cours. Pour les projets intra-laboratoire, bien mettre en évidence l'aspect **interdisciplinaire**.*

▪ **Calendrier prévisionnel de réalisation**

Préciser la date de début d'exécution, la durée et la date de fin d'exécution

▪ **Financement prévisionnel**

Préciser le montant HT pour chaque dépense prévisionnelle et joindre tout document qui pourrait appuyer la demande (étude de marché, devis, etc)

À noter : la SFR bénéficie de crédits de fonctionnement (dont les gratifications de stage) et d'équipement. Les dépenses de salaires (vacations, CDD) ne sont pas éligibles. Les sommes allouées doivent être dépensées avant la fin d'année 2025.

RAPPEL

- Les porteurs d'actions et les participants internes aux AAP seront invités à répondre à un court questionnaire en ligne afin de renseigner leurs disciplines, compétences spécifiques, et objets d'étude. Ces informations seront publiées sur [l'annuaire de la SFR](#).
- Une fiche bilan du projet sera demandée une fois les résultats acquis, contenant en particulier un résumé vulgarisé accompagné d'illustration(s) à poster sur le site web. Toute communication orale ou écrite devra stipuler le soutien de la SFR comme suit :
« Ces travaux ont été soutenus financièrement par la Structure Fédérative de Recherche Campus de la Mer »/« This work has been financially supported by the Structure Fédérative de Recherche (SFR) Campus de la Mer », et si possible utiliser le logo (disponible sur le site web sfr-campusdelamer.univ-littoral.fr/).